



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES AU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 juin 2023

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales « *Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.* »

COHÉSION ET RAYONNEMENT

- 1-Approbation du règlement des études de l'Ecole Municipale de Musique Claude Debussy
- 2-Approbation du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique Claude Debussy
- 3-Participation aux frais de scolarité de deux élèves Villenogarenois scolarisés dans une classe spécialisée à Courbevoie
- 4-Approbation de la convention avec l'Académie de Versailles pour la restauration du personnel de l'Education Nationale pour les années 2023 à 2026
- 5-Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre l'association « centres de santé pour tous », la Commune et le C.C.A.S de Villeneuve-la-Garenne
- 6-Approbation de la convention de partenariat de vidéo protection entre la commune de Villeneuve-la-Garenne et le syndicat des copropriétaires de la copropriété « îlot du mail »
- 7-Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution du marché public des assurances de la Ville et du C.C.A.S de Villeneuve-la-Garenne
- 8-Fixation des tarifs 2023 de vente de repas, des box repas et autres prestations entre le SYREC et la ville de Villeneuve-la-Garenne
- 9-Approbation de l'avenant n°1 a la convention de mise à disposition d'un terrain relevant du domaine public départemental situé dans le parc des chanteraines entre le département des Hauts-de-Seine et la commune de Villeneuve-la-Garenne
- 10-Approbation de l'avenant n°1 a la convention de sous-occupation d'un terrain relevant du domaine public départemental des Hauts-de-Seine situé dans le parc des chanteraines entre le département des Hauts-de-Seine et la commune de Villeneuve-la-Garenne pour la prolongation de 5 années jusqu'en octobre 2028
- 11-Convention pluriannuelle de subventionnement au titre du fonds d'intervention régional - contrat local de santé.

SÉCURITÉS JURIDIQUES

- 12-Désignation du référent déontologue des élus à l'échelle du territoire Boucle Nord de Seine
- 13-Partenariat entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France et la ville pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant

DIRECTION DES PARTENARIATS EXTÉRIEURS

- 14-Approbation de la convention adultes-relais dans le cadre du dispositif « objectif prévention »
- 15-Fond de résidentialisation pour la sécurisation et à l'amélioration des espaces communs extérieurs des copropriétés
- 16-Approbation de la convention attributive de subvention au titre de la dotation politique de la ville (DPV) 2023 entre l'Etat et la ville de Villeneuve-la-Garenne et attribution des subventions allouées aux associations
- 17-Tarifs municipaux pour l'année 2023-2024

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

- 18-Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial de Boucle Nord de Seine- Débat sur les orientations du projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 19-Approbation du principe d'acquisition par la Ville d'une emprise de 860m², propriété d'immobilière 3f, cadastrée section H numéro 107, correspondant à une partie de la rue Gaston Appert à Villeneuve-la-Garenne
- 20-Approbation du principe de l'acquisition d'un bien, cadastré section H numéro 122, correspondant à un local technique sis 28 rue Henri Barbusse à Villeneuve-la-Garenne
- 21-Approbation de l'avenant numéro 3 à la convention de travaux relatifs aux mises en souterrain d'initiative locale des lignes 225 kv surplombant la commune de Villeneuve-la-Garenne avec solideo, la Métropole du Grand Paris (MGP) et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
- 22-Approbation du choix du candidat retenu et de la signature du bail dans le cadre de l'appel à candidatures pour le projet de restaurant situé à la ferme Gallieni
- 23-Approbation du protocole d'accord transactionnel amiable pour le versement d'une indemnité d'éviction d'un bail commercial situé 11-17 avenue Marc Sangnier entre la commune de Villeneuve-la-Garenne et la société diagamètre immobilier
- 24-Approbation de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du centre-ville de Villeneuve-la-Garenne (aire 2029) dans le cadre du NPNRU

RESSOURCES HUMAINES

- 25-Mandat spécial
- 26-Tableau des postes éligibles au recours à l'emploi contractuel
- 27-Création d'un poste de gardien brigadier au sein de la Direction de la tranquillité publique

FINANCES

- 28-Approbation du compte de gestion du budget annexe du parking du centre-ville - exercice 2022
- 29-Approbation du compte de gestion du budget principal de la Ville - exercice 2022
- 30-Approbation du compte administratif du budget annexe du parking du centre-ville-exercice 2022
- 31-Approbation du compte administratif du budget principal - exercice 2022
- 32-Affectation du résultat 2022 dans le budget annexe du parking du centre-ville 2023
- 33-Affectation du résultat 2022 dans le budget principal 2023 de la Commune
- 34-Instauration de la taxe de séjour
- 35-Actualisation des tarifs applicables de la taxe locale sur la publicité extérieure 2024
- 36-Approbation de la clôture du budget de la régie du parking du centre-ville

DIRECTION GENERALE

- 37-Principe de la délégation de service public pour la gestion du stationnement à la Société Publique Locale SEINE PARK
- 38-Attribution de la délégation de service public pour la gestion du stationnement à la Société Publique Locale SEINE PARK
- 39-Approbation et fixation du montant Forfait Post Stationnement
- 40-Approbation de la création de deux zones de stationnement et de la tarification

- 41-Approbation de la convention de mandat pour la collecte, l'encaissement et le reversement auprès du compte public des redevances de stationnement
42-Approbation de l'acquisition des horodateurs vendus par la ville de Clichy-la-Garenne
43-Approbation de la fixation des indemnités de fonction aux administrateurs de la Société Publique Locale SEINE PARK
44-Garantie de l'emprunt souscrit par la Société Publique Locale (SPL) SEINE PARK pour l'exécution de ses obligations au titre de la concession de service public à conclure entre la Ville de Villeneuve-la-Garenne et la SPL SEINE PARK et ayant pour objet la gestion du service de stationnement en voirie et en ouvrage de la Ville

Date d'affichage : 22/06/13

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 22/06/13



Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du code général des collectivités territoriales, le présent compte rendu de séance synthétique sera affiché sous huitaine.

Délais et voies de recours :

Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à partir de la publication de cette décision.
